AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-9-10-80579136

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "
(AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES)

ABONNEMENT ANNUEL 60 F
Régisseur de recettes de la D.D.A
C.C.P. Montpellier 5238-57

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE BAT 5 PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX TEL 92.41.42

N° 17 - 7 Octobre 1980

ARBORICULTURE FRUITIERE

ARBRES à NOYAU : BACTERIOSE du PECHER

Dans le département du Gard et plus particulièrement sur la Costière nimoise où plusieurs vergers ont manifesté des dessèchements de branches et de rameaux consécutifs à des attaques bactériennes, une série d'interventions est recommandée. Trois ou quatre pulvérisations à base de produits cupriques, à la dose de 125 grammes de cuivre métal à l'hectolitre, seront mises en oeuvre à dix - douze jours d'intervalle, à partir du début de la chute des feuilles.

N.B. 125 grammes de cuivre métal correspondent à 500 grammes de bouillie bordelaise, ou 250 grammes d'oxychlorure de cuivre.

Le Fusicoccum sur pêcher forme des chancres sur jeunes rameaux et pousses de l'année provoquant ainsi leur dessèchement qu'il convient de ne pas confondre avec les dégâts précédents. Au moins deux applications fongicides à l'aide de bénomyl (50 g de matière active/hectolitre), carbendazime (50 g m.a./hl), méthylthiophanate (120 g m.a./hl), captane (250 g m.a./hl), thirame (200 g m.a./hl), zirame (175 g m.a./hl) sont nécessaires, dès la chute des feuilles (à quinze jours d'intervalle).

BACTERIOSE du CERISIER

Le traitement est à envisager dans les vergers atteints et plus précisément sur les variétés Van et Hedelfingen . Deux applications à quinze jours d'intervalle à l'aide de produits cupriques (dose 125 g cuivre-métal/hl) permettent de freiner le développement de cette maladie.

ARBRES à PEPINS

SESIE du POMMIER

La lutte contre ce ravageur doit être menée avec rigueur dans les vergers attaqués. Une pulvérisation copieuse, effectuée à la lance et mouillant bien les troncs, les bifurcations des branches et le bourrelet des greffes (base des troncs) est recommandée.

La mi-octobre constitue la période la plus favorable pour la lutte : elle permet la destruction des jeunes chenilles.

Traitée, de préférence par temps sec et chaud, à l'aide de spécialités à base de dichlorvos (200 g m.a./hl) ou d'oléoparathion (60 g m.a./Hl).

P. 371

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : J. THIAULT - No d'inscription P.P. 531 A.D

LUTTE contre les TAVELURES

La destruction des formes de conservation hivernale réduit les risques de contaminations printanières. Le but sera atteint, soit :

a/ par traitement du feuillage, après la récolte et au plus tard au tout début de la chute des feuilles, à l'aide d'une solution apportant 120 kilogrammes de perlurée à l'hectare, dissous dans 1000 litres d'eau. Veiller au bon état de la suspension.

b/ par traitement des feuilles recouvrant le sol, à l'aide d'urée (même dose que ci-dessus) ou à l'aide de sulfate d'ammoniaque (dose 260 kilogrammes) dans au moins 1200 litres d'eau.

N.B. Ces produits ne doivent pas être associés à d'autres substances. En vue d'éviter toute corrosion des pièces, un rinçage soigneux de l'appareil est nécessaire après traitement.

BACTERIOSE du POIRIER

Certaines variétés sont sensibles à cette maladie : Alexandrine, Beurré Hardy, Passe-crassanne. Deux applications à base de cuivre (dose 250 g de cuivre-métal par hectolitre) permettent de prévenir l'extension de cette maladie.

TOUTES ESSENCES FRUITIERES

L'absence de Ceratite s'est confirmée en Languedoc-Roussillon pour 1980. Les très rares prises effectuées n'ont pas justifié d'intervention.

OLIVIER

MOUCHE de l'OLIVE ou DACUS

Les prises sont importantes dans le département du Gard, alors qu'elles demeurent faibles ou nulles dans les autres secteurs. Sur les olives, dont la première cueillette n'est envisagée que dans un délai supérieur à trois semaines, il convient d'envisager, si le seuil de piqûres atteint 5 % (5 olives piquées sur 100), un traitement à l'aide de décaméthrine (1,25 g m.a./hl), de diméthoate (30 g m.a./hl), de fenthion (50 g m.a./hl), de formothion (40 g m.a./hl), ou de phosphamidon (30 g m.a./hl).

Respecter strictement les délais d'emploi.

FUMAGINE - CYCLOCONIUM

La recrudescence des attaques de Fumagine et la présence du Cycloconium imposent l'adjonction d'un produit cuprique.

SAISSETIA

Les invasions de cette cochenille, déjà dénoncées doivent être combattues. La lutte sera conduite à l'aide de spécialités à base d'oléoparathion ou a base de méthidathion, dans les olivettes où ce ravageur, générateur de Fumagine, est présent.

.../...

STATION d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES - LANGUEDOC-ROUSSILLON

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE du POIREAU

Le maintien de la protection s'impose. Une nouvelle et forte activité du ravageur est en cours.

ROUILLE - MILDIOU

Dans les cultures irriguées, des dégâts sont apparus. Rappelons que le manèbe et le mancozèbe sont efficaces. L'adjonction d'un mouillant à la bouillie est préconisée.

CULTURES FLORALES

(chrysanthème)

ROUILLE BLANCHE

Favorisée par les conditions climatiques actuelles, cette maladie est susceptible de se manifester à tous instants. Les produits à base d'oxycarboxine (Plantvax) à 30 gramme de matière active à l'hectolitre, ou à base de triforine (Funginex) à 30 g de m.a./hl, sont efficaces. Deux applications sont nécessaires avant la mise sous abri. (Autre spécialité à base de triforine : Saprol).

Contre le Botrytis et la Septoriose, si le temps est pluvieux avant la mise sous abri, l'amploi de mancozèbe, iprodione ou vinchlozoline est recommandé.

l'INGENIEUR en CHEF D'AGRONOMIE
CHEF de CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

Tirage du 7 octobre 1980 - 1300 exemplaires

PHYTOMA - DEFENSE DES CULTURES

Depuis de nombreuses années, le fait d'être abonné aux Avertissements Agricoles vous permettait de recevoir gratuitement du Ministère de l'Agriculture un certain nombre de documents phytosanitaires et, en particulier, le service de dix numéros annuels de la revue "PHYTOMA - Défense des Cultures".

Pour diverses raisons, les abonnements au Bulletin Technique des Stations d'Avertissements Agricoles et à la revue "PHYTOMA - Défense des Cultures" ont dû être dissociés.

Nous rappelons que les personnes intéressées par la revue "PHYTOMA - Défense des Cultures" doivent s'adresser directement à son éditeur :

LE CARROUSEL

26 rue Danielle Casanova

75002 PARIS

Le prix normal de l'abonnement à "PHYTOMA - Défense des Cultures" pour 1981 est fixé à 90 francs. Les abonnés des Stations d'Avertissements Agricoles qui s'abonneront à "PHYTOMA - Défense des Cultures" avant le 30 novembre 1980 bénéficieront du prix exceptionnel de 55 francs. A partir du 1er décembre et jusqu'au 31 décembre 1980, un prix de faveur de 70 francs leur sera encore consenti.
